



Communiqué de presse, 13 mai 2011 : soutien à l'évêque William Morris

Depuis 1969 l'association féministe mixte *Femmes et Hommes en Église (FHE)* promeut l'égalité complète pour les femmes et les hommes dans l'Église catholique et dans la société.

Depuis 1987 l'association *Droits et Libertés dans les Églises (DLE)* travaille à la reconnaissance des droits et libertés fondamentales¹ dans une Église plus démocratique et dans la société.

Aujourd'hui leurs membres s'unissent au sein de FHEDLES.

Nous poursuivons le travail de fond engagé au cours de nos 22 colloques et de nombreuses publications, telles récemment : *Du Neuf chez les Cathos*² ; *L'Écoféminisme*³ ; *Femmes prêtres*⁴ ; *Faire Église autrement*⁵ ; *Pour un statut associatif de l'Église catholique en France*⁶.

Nous prenons position :

FHEDLES soutient William Morris, évêque catholique de Toowoomba en Australie, révoqué par le pape Benoît XVI pour avoir simplement émis l'idée qu'il pourrait y avoir plus de prêtres si l'on explorait des pistes fermées aujourd'hui, notamment celle d'admettre des femmes à cette fonction. Nous croyons que cette révocation porte atteinte à l'égalité des femmes et des hommes et à la communion des Églises.

- Nous nous étonnons de cette révocation qui est extrêmement rare à juste titre car le pape est évêque de Rome et ne saurait révoquer un frère évêque comme un simple préfet. Ce type de mesure disciplinaire blesse la communion des Églises locales valorisée par le concile Vatican II, nous éloigne de la communion tant souhaitée avec les Églises d'Orient au gouvernement plus collégial et détourne Benoît XVI de sa charge de « serviteur des serviteurs de Dieu ».
- Nous sommes peiné-e-s et en colère de voir avec quelles célérité et sévérité une décision est prise quand il s'agit de réprimer l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités. Une simple *opinion* publique contraire à celle de Rome a suffi, et sur une matière qui ne menace en rien la foi catholique mais relève de son organisation au même titre que le célibat des prêtres. C'est la part sombre de l'héritage de Jean-Paul II. L'exclusion des femmes du gouvernement de l'Église est devenue le cœur de la doctrine catholique à tel point que l'on en fait un obstacle majeur à l'union avec l'Église anglicane et que Rome accueille en ce moment individuellement des prêtres et laïcs anglicans sur la seule motivation qu'ils refusent l'autorité de femmes évêques.
- Nous rappelons que FHEDLES travaille à l'égal accès des femmes et des hommes à tous les ministères ecclésiastiques, et au renouvellement de ces ministères pour qu'ils abandonnent leur « pouvoir sacré » au profit d'un service plus évangélique.

FHEDLES est membre de :

Réseaux des Parvis, Réseau Européen Églises et Libertés, Women's Ordination Worldwide, Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes, International Movement We Are Church, Observatoire Chrétien de la Laïcité (groupe de travail des Réseaux des Parvis)

¹ Accord de l'adjectif avec le genre du nom le plus proche, selon l'ancien usage courant avant la réforme idéologique du 18^e siècle du « masculin l'emporte ». Voir : <http://www.petitions24.net/regleproximite>

² *Du neuf chez les cathos. Des communautés se libèrent*, éditions Golias, 2010.

³ *Les Femmes et la nature. L'écoféminisme : Les Réseaux des Parvis*, Hors-série n° 24, 2e semestre 2010.

⁴ *Femmes prêtres : enjeu pour la société et les Églises : Revue Parvis*, Hors série n° 15, janvier 2006, Colloque de Paris 2004, 99p.

⁵ *Faire Église autrement. Un monde autre, des communautés autres : Revue Parvis*, Hors série n° 13, septembre 2005, 129p.

⁶ *Livre blanc pour un statut associatif de l'Église catholique en France*, édition DLE, 1999.